

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE  
DE  
29160 – CROZON

L'an deux mille vingt-trois, le seize février à dix-huit heures,

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de M. Patrick Berthelot, Maire de Crozon.

### DATE DE CONVOCATION

08.02.2023

### DATE D'AFFICHAGE

23.02.2023

### NOMBRE DE CONSEILLERS

En Exercice	29
Présents	17
Votants	29

**N° 009/2023**

### OBJET :

#### 3- FINANCES

#### 3-4) Demande de subventions à l'Agence de l'Eau – Création de deux bassins tampons

Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture de Quimper au titre du contrôle de légalité le  
et qu'elle a été notifiée aux intéressés le

Le Maire

Accusé de réception en préfecture  
029-212900427-20230216-009-2023-DE  
Date de télétransmission : 01/03/2023  
Date de réception préfecture : 01/03/2023

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice à l'exception de :

- Maxime Léonard avec procuration à Patrick Berthelot
- Brigitte Magadur Prémel-Cabic avec procuration à Bruno Durteste
- Clélia Gaudin avec procuration à Fabienne Mathieu
- Valérie Pitel avec procuration à François-Xavier Deflou
- Monique Porcher avec procuration à Philippe Brun
- Michel Galand avec procuration à Dominique Guillois
- Yann Cusset avec procuration à Fanchon Le Monze
- Marie-Laure Le Bris avec procuration à Hervé Le Roux
- Christiane Dreux avec procuration à Tiphaine Velly
- Thierry Raoul avec procuration à Pierre-Yves Menesguen
- Jean-Luc Guénnégues avec procuration à Françoise Ségalen
- Noël Blanchard avec procuration à Chantal Sévellec

Formant la majorité des membres en exercice.

Tiphaine VELLY a été élue secrétaire de séance.

Excusée : Flavie Robin, Trésorière

Assistaient également à la séance :

Emmanuelle Touchain-Le Gallou, directrice générale des services - Marina Ely, assistante de direction

En 2019, dans le cadre de l'amélioration du réseau d'assainissement, la collectivité a fait réaliser une étude diagnostique du fonctionnement du système d'assainissement collectif.

En complément de ce diagnostic, une modélisation du réseau d'eaux usées a été effectuée afin de définir les volumes nécessaires des bassins tampons à créer sur le réseau assainissement :

- le poste de refoulement de Treyer
- le poste de refoulement de Sligo.

M. le Maire envisage le remplacement de ces deux postes de refoulement par un ouvrage béton comprenant une cuve enterrée avant pompage intégré.

L'estimation détaillée de ces dépenses fait apparaître un montant total d'opération de 643 000€ HT.

L'Agence de l'Eau serait sollicitée pour l'attribution d'une subvention à hauteur de 30%, pour un montant de 192 900€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- décide d'engager l'opération et solliciter l'attribution d'une subvention auprès de l'Agence de l'Eau comme proposé ci-dessus ;
- autorise M. le Maire à signer tous actes et tous documents et accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

A Crozon, le 22 février 2023

Le Maire

Patrick BERTH

